



PLANCHE A- N°2
Date d'arrêt : 14/03/2016

- Zone PLU**
Aa
- Cadastre**
Bati
Construction existante non cadastrée
Parcelle
- Prescription**
Prescription ponctuelle
● Élément de patrimoine
- Prescription linéaire
Espace boisé classé- Alignement d'arbres- au titre de la DPA
L123.1.5 III 2° au titre du patrimoine eco-paysager
Marge de recul (Canal)
Element de paysage (Pierre de bord de route)
- Prescription surfacique
Emplacement réservé
Marge de recul
Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
L123-1-5 III 2° éléments de paysage et patrimoine écologique à protéger

